Facture N° 231453123 du 19/06/2023



VitalAire

VITALAIRE EST 15, rue CAMUS

90000 BELFORT Tél.: 0969 369 008

N° Identifiant: 902600014

Code payeur: 7307000066 /70000854 Code client: 7114085457

MMC PRAECONIS

6 RUE PAUL MOREL

BP 80283

Patient: FEBVAY MICHEL

24 RUE DU PLAIN

70006 VESOUL CEDEX

SERVICE COURRIES

70250 RONCHAMP

No S.S.: 1431190010043 96

Date de naissance: 26/11/1943 N° adhérent: 143119001004396 03 JUIL. 2023

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

5,20

Total H.T.

LPPR TTC Unitaire

Т

Commande N° 0007763568 du 07/07/2015 pour FEBVAY MICHEL - 70250 RONCHAMP

F09.TL1 PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1 Période du 18/05/2023 au 14/06/2023 soit 4 Semaine(s) Prestation

20,78

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO) :

24.93 / Dép **Ventes**

62,32 37,39

24,93

Part complémentaire : (RC **Taux**

Prestations

0,00: **Transports**

Frais

TVA

Total T.T.C.

20,00

//TALAIRE S.A., S.A. au capital de 6.821.760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

20.78

4,15

24,93

Total

20,78

4,15

24,93

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231453123

Agence:

431

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR) :

24,93

Net à payer :

24,93 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



ACTIONS OPTIONS ASSOCIEES OUTILS

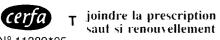
Options de filtre

Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

| | Payeur Numéro facture | | 7206000894 231453122 | | | CPAM DE HAUTE SAONE | | |
|---|-----------------------|-----------|-------------------------|--------|-----|---------------------|-------------|-----------------|
| | | | | | | Année facture | | 2023 |
| | Nom | Fac group | Fac/Pt | DtEch | Dev | TTx | Taux change | Montant devises |
| | FACTMVX | | 190623 | 160723 | EUR | 01 | 1.000000 | 37.39 D |
| - | RNOEMIE | | 210623 | 160723 | EUR | 01 | 1.000000 | 37.39 C |

SERVICE COURRIFT 03 Jull, 2023

MOD FIER



feuille de soins

Duplicata

numéro de facture (facultatif)

Page 1(1)

231453122 Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre 19062023 date PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E) PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur) **FEBVAY MICHEL** (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) numéro d'immatriculation 1431190010043 017010000 code de l'organisme de rattachement SERVICE COURRIER la Emplir par le pharmacien ou armers r date de naissance 26111943 ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(c)) le fournisseur) nom et prénom FEBVAY MICHEL 0 3 JUIL. 2023 (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il v a lieu)) 7206000894 numéro d'immatriculation 7114085457 ADRESSE de L'ASSURE(E) 24 RUE DU PLAIN 70250 RONCHAMP IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR IDENTIFICATION de la STRUCTURE VITALAIRE EST 431 15, rue CAMUS 90000 BELFORT PHARMACIEN REMPLACANT nom et prénom dispositif de coordination identifiant 902600014 de soins - réseau de santé IDENTIFICATION du PRESCRIPTEUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce nom et prénom raison sociale **GUY ISABELLE** n° de la structure identifiant 10002491537 (AM. FINESS ou SIRET) CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT date de l'accord préalable (le cas échéant) date de la prescription médicale 02122022 02122022 **MALADIE** (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante) SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "* acte conforme au protocole ALD action de prévention autre et les recommandations importantes) ါမ္းမာက∞ေရမည္းမြဲျမဲ accident causé par un tiers : non X AT/MP date numéro ou tarification détaillée Commande N° 0007763568 du 07/07/2015 Période du 18/05/2023 au 14/06/2023 soit 4 Semaine(s) PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1 Taux de prise en charge: 60.00 % LPPR unitaire : 15.58 EUR Total facturé : 37.39 EUR Code LPPR: 1187880 37.39 EUR Montant total facturé RO: PATEMENT

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal et article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale).

X

62,32

signature de

l'assuré(e)

l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

X impossibilité

MONTANT TOTAL

en euros

l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

signature du pharmacien

ou du fournisseur



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.
 Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.